Communiqué

Pour relever les défis communs de la sécurité et renforcer le commerce régional, les Etats membres de la COI lancent un Comité des douanes de l'océan Indien

Port-Louis, Maurice – 3 octobre 2025

Les douanes des États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) – Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles –, avec l'appui du Secrétariat général de l'organisation, ont procédé au lancement officiel du Comité des douanes de l'océan Indien, lors d'une réunion tenue au siège du Mauritius Revenue Authority, à Port-Louis, le 03 octobre 2025.

Les douanes de la région jouent un rôle central pour la sécurité, la facilitation des échanges commerciaux, la protection de l'environnement et la lutte contre les trafics illicites. Le 37e Conseil des ministres de la COI, en mai 2023, a accueilli favorablement cette initiative et a encouragé la mise en place d'un comité des douanes avec l'appui du Secrétariat général en termes de secrétariat, de suivi et de coordination des activités et de mobilisation des ressources. Le Comité des douanes constitue une plateforme de coopération renforcée pour répondre aux menaces transfrontalières et soutenir l'intégration économique régionale.

Animé par une volonté affirmée, le Secrétaire général de la COI a procédé au lancement du comité des douanes de l'océan Indien. Il a déclaré : « *La coopération douanière est essentielle pour assurer la sécurité, stimuler l'intégration régionale et soutenir la croissance durable. Avec ce Comité, nous franchissons une nouvelle étape vers une Indianocéanie plus sûre, intégrée et prospère.* »

Lors de la séance d'ouverture, tous les directeurs généraux des douanes des Etats membres de la COI ont rappelé l'historique de l'initiative depuis 2022 et l'importance de cette coopération pour la sécurité et l'intégration régionale. Le Comité des douanes a fait un plaidoyer auprès des partenaires régionaux et internationaux pour soutenir l'initiative notamment l'Union européenne, l'Agence française de développement, l'organisation mondiale de la douane, l'IORA, l'UNODC, INTERPOL, l'Organisation maritime internationale, ainsi que le secteur privé tel que l'industrie maritime, l'Association professionnelle des transitaires. Ce qui souligne l'importance de la collaboration avec le secteur privé et les organisations régionales et internationales.

Les membres ont convenu des modalités organisationnelles et du fonctionnement du comité. Ils ont adopté, également, les éléments constitutifs de la feuille de route régionale 2026, articulée autour de trois axes :

- Le premier concerne la facilitation des échanges commerciaux à travers la création d'un portail régional fournissant les informations règlementaires relatives à l'import/export et autres régimes douaniers pertinents de chaque pays, un réseau de Cellules conseil aux entreprises à l'échelle de la région pour mieux les orienter ;

- Le deuxième traite la sécurisation régionale : échanges de renseignements, lutte contre les trafics, systèmes d'alerte conjoints en cas de crise ou de découverte importante mettant en jeu la sécurité de la population de la région ;
- Le troisième axe se focalise sur le renforcement des synergies régionales à travers l'articulation avec les projets de la COI (sécurité maritime, industrie créative et culturelle, commerce, économie circulaire, assistance en cas d'urgence), les réponses aux défis rencontrés dans les transferts et les envois des matériels et les équipements vers les Etats-membres de la COI, mise en place d'ateliers techniques (certificat d'origine, cadre multilatéral d'assistance mutuelle, sécurité portuaire et maritime, transport des déchets inter-îles) ainsi que le plaidoyer dans les fora régionaux et internationaux.

La prochaine réunion du comité des douanes est programmée dans un an, avec le bureau exécutif pour le premier trimestre 2026, précédée d'une réunion technique sur la sécurité maritime.